

Goin, le 14 avril 2025

Nos réf : BT/GD/CV

Objet : convocation à une seconde réunion de Conseil Communautaire Extraordinaire

P.J. : ordre du jour + procuration

Cher(e) collègue,

En l'absence du quorum nécessaire, le Conseil Communautaire convoqué le 14 avril 2025 n'a pas pu délibérer valablement les projets de CFU 2024 avec affectation du résultat 2024 et de BP 2025 du Budget Annexe des Déchets ménagers.

Aussi, j'ai l'honneur de vous inviter, dans les conditions prévues par les articles L 2121-11, L 2121-12 et L 2121-17 du Code Général des Collectivités Locales, à une seconde réunion extraordinaire du Conseil Communautaire du Sud Messin :

Jeudi 17 avril 2025 à 17 h 00
à la Communauté de Communes (Goin)
Salle de réunion du rez-de-chaussée

Le cas échéant, le Conseil Communautaire pourra délibérer valablement sans condition de quorum.

En cas d'empêchement de votre part et de votre suppléant à participer au Conseil communautaire, vous pouvez remplir le formulaire de procuration ci-joint. Les pouvoirs doivent être adressés à la Communauté de Communes et réceptionnés avant la séance.

Pour des questions de réactivité, il est conseillé de transmettre à l'adresse électronique carole.voyer@sudmessin.fr le formulaire complété, signé et numérisé en PDF.

Je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'assurance de mes meilleures salutations.


La Présidente

Brigitte TORLOTING

Je, soussigné(e) _____

de la commune de _____

Procuration

Dans l'impossibilité d'assister à la réunion extraordinaire du Conseil Communautaire,

du Jeudi 17 avril 2025 à 17 h 00
à la Communauté de Communes (Goin)
Salle de réunion du rez-de-chaussée

Donne procuration à _____

de la commune de _____.

Pour voter en mes lieu et place.

Signature :

Réunion extraordinaire du Conseil Communautaire

Jeudi 17 avril 2025 à 17 h 00

à la Communauté de Communes (Goin)
Salle de réunion du rez-de-chaussée

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

1. Budget Annexe Déchets ménagers / Compte Financier Unique 2024
2. Budget Annexe Déchets ménagers / Budget primitif 2025



La Présidente

Brigitte TORLOTING

Affiché au siège de la Communauté de Communes et publié sur le site Internet du Sud Messin le 15 avril 2025